



Bulletin Officiel

N° 4539 Mardi 11 Février 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DE PRESSE

SOTETEL 2

MODERN LEASING 3

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DU DELAI DE REGLEMENT ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 4

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ATTIJARI VALEURS SICAV 5

CHANGEMENT DE DIRIGEANT ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ATTIJARI
PLACEMENTS SICAV 5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014 -1 » 6-9

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ARAB TUNISIAN LEASE – ATL - 2014 -1 » 10-13

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE LEASING 14

INFORMATIONS POST AGO

BTQ 15

COURBE DES TAUX

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17-18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A
L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 31/12/2013

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV PROSPERITY
- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications
-SO.T.E.TEL-**

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public ce qui suit:

- ❖ La société dispose au 31/01/2014 d'un carnet de commandes de 27,4 MDT tenant compte de la réalisation d'un chiffre d'affaires au mois de Janvier dépassant 3 MDT et elle s'est fixée un objectif de réaliser un chiffre d'affaires de 22 MDT au 1^{er} semestre par le maintien du rythme d'activité du 4^{ème} trimestre 2013 qui a dégagé un résultat des activités ordinaires bénéficiaire de 1,6 MDT.
- ❖ La SOTETEL a procédé à la signature d'un accord de partenariat avec l'équipementier italien de faisceaux hertziens « SIAE » ayant des références internationales dans l'activité des réseaux mobiles.
- ❖ La SOTETEL a engagé des négociations assez avancées de partenariat avec la Société Tunisienne d'Informatique pour l'Ingénierie « ST2i », bien introduite sur les marchés africains.
- ❖ Concernant l'activité Export, la SOTETEL a intensifié les actions de prospection et de participation aux appels d'offres en Algérie, Libye, Tchad et Cameroun et elle a de fortes chances pour remporter ces appels d'offres. La SOTETEL informera ses actionnaires et le public des suites positives de ces appels d'offres.
- ❖ La SOTETEL dispose d'un patrimoine immobilier comptabilisé avec sa valeur historique qui peut générer des plus values importantes et qu'au niveau de son passif, il y a une absence totale d'endettement.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

MODERN LEASING

Siège social : Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord, 1082 Cité Mahrajène

Renouvellement du Contrat de Liquidité «MODERN LEASING»

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions « Modern Leasing » et l'intermédiaire en bourse « SIFIB-BH » informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 31/12/2013.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société « Modern Leasing » a été renouvelé le 01/04/2013 et composé de 143 798 actions «Modern Leasing» et de 277 720 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 31/12/2013, ce contrat est composé de 177 429 actions « Modern Leasing » et de 184 977 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société « Modern Leasing » mettra en œuvre à compter du 11/02/2014 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions « Modern Leasing » et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 177 429 actions « Modern Leasing » et de 184 977 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

Modification du délai de règlement et transfert de siège social

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 septembre 1999
Siège social : Résidence Omar -Bloc B 2ème étage
Montplaisir Ennassim- 1073 Tunis

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que, suivant procès-verbal enregistré le 22 janvier 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 12 décembre 2013 a décidé de modifier le délai de règlement des actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV rachetées de « J+1 » à « J » (soit le jour de rachat) et ce, pour les opérations de rachat effectuées avant 11h du matin.

Cette modification sera mise en application à partir du 17 février 2014.

Pour les rachats effectués après 11h du matin, le délai de règlement demeure le même soit « J+1 ».

Le même conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la SICAV à l'immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

AVIS DES SOCIETES

Transfert de siège social

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Résidence Omar -Bloc B 2ème étage
Montplaisir Ennassim- 1073 Tunis

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 22 janvier 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 12 décembre 2013 a décidé de transférer le siège social de la SICAV à l'immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

2013 - AS - 1029

Changement de dirigeant et transfert de siège social

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Résidence Omar -Bloc B 2ème étage
Montplaisir Ennassim- 1073 Tunis

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 22 janvier 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 12 décembre 2013 a décidé de nommer monsieur Hédi KSIAA en qualité de Directeur Général de la SICAV en remplacement de monsieur Abdelaziz HAMMAMI.

Le même conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la SICAV à l'immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

2013 - AS - 1030

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de deux ans, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2013 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 » d'un montant de *20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars*. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre *TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum* pour le taux variable et entre *6,80% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum* pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché. A cet effet la Direction Générale a fixé les caractéristiques et les conditions de l'emprunt obligataire présentées ci-dessous.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2014-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	7,2% ou TMM + 2,2%
Catégorie B	7 ans dont deux années de grâce	7,35%

- Suite -

- *Catégorie A d'une durée de 5 ans*

Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,2% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Pour la catégorie A, lors de la souscription, le souscripteur doit choisir le type de taux à adopter.

- *Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce*

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,35% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- ✓ Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,2% l'an ;
- ✓ Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,35% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2014, qui est égale à 4,593%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,793%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne : C'est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour les Catégories A et de 5 ans pour la Catégorie B pour l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

- Suite -

- ✓ La duration de la Catégorie A est de 2,745 années ;
- ✓ La duration de la Catégorie B est de 4,309 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/04/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/04/2014**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/04/2019** pour la catégorie A et le **28/04/2021** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu, le **28 avril** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêt et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/04/2015**. Pour la catégorie B, le premier remboursement des intérêts aura lieu le **28/04/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **28/04/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/02/2014** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/04/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13/05/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/02/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par STICODEVAM.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi et la quantité d'obligations y afférente.

- Suite -

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 8 novembre 2013, les notes attribuées à la société Tunisie Leasing, soient :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09 janvier 2014, la note « BBB+ (tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0850 en date du 29 janvier 2014, du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004 en date du 10 juillet 2013, de l'actualisation du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004/A003 en date du 04 novembre 2013, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération, le document de référence ainsi que l'actualisation du document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de TUNISIE VALEURS, Integra -Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014 de TUNISIE LEASING ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2014-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 28/11/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux : 7,3% et/ou TMM+1,9%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Le montant nominal de l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 » est de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **17/02/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **17/03/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/03/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A - Les jardins du lac II - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

ARAB TUNISIAN LEASE, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2014-1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre IV – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA CAapitaux, Intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/03/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/03/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année n-1 au mois de février de l'année n.

Taux fixe

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année, d'un montant annuel constant de 20,000 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/03/2019**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- Suite -

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, **17 mars** de chaque année. Le premier paiement en principal et intérêts aura lieu le **17/03/2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,3% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2013, qui est égale à 4,5933%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,4933%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,741 années.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de l'Arab Financial Consultants et de la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 08/11/2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- ✓ Note nationale long terme : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale court terme : F3 (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette senior : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette subordonnée : BB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/01/2014, la note « BBB (tun) » avec mise sous surveillance négative à l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 ».

- Suite -

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Au 31/12/2013, Il existe 10 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **14-0851** en date du **31 janvier 2014**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013** et de son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **13-006-A001** en date du **31 janvier 2014**.

La note d'opération, le document de référence ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et de l'AFC- intermédiaire en bourse- sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du lac II – Les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

TUNISIE LEASING

Siège social : Immeuble Tunisie Leasing Group -Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray
-1082 Tunis Mahrajène-

La Société Tunisie Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration réuni le 26 décembre 2013, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2012, a décidé de distribuer la deuxième tranche des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de **DT. 1.500.000** pour le porter de **DT. 41.500.0000** à **DT. 43.000.000** par l'incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de **300.000 actions nouvelles gratuites** de nominal **DT. 5** chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **10 février 2014 à raison de trois actions nouvelles pour quatre vingt trois actions anciennes.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2014.**

Cotation en bourse :

Les actions anciennes Tunisie Leasing seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **10 février 2014.**

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014**, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2013, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014.**

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **10 février 2014.**

البنك التونسي القطري

المقر الاجتماعي : نهج مدينة العلوم 1080 تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 23 سبتمبر 2013 ، ينشر البنك التونسي القطري مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين مكتب الخبرة " أرنت أند يونغ " (Ernst & Young) لتولي مهام مراقب حسابات ثاني للبنك بعنوان السنوات المالية ٢٠١٣ و ٢٠١٤ و ٢٠١٥ .

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الثانية:

تفوض الجلسة العامة العادية للممثل القانوني للبنك كل الصلاحيات قصد القيام بالإجراءات القانونية اللازمة وخاصة منها إجراءات التسجيل والإيداع والنشر.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 11 FEVRIER 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,775%		
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,785%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,790%	1 004,228
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,798%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,809%	1 013,038
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,816%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,822%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,829%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,837%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,843%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,848%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,856%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,859%	1 020,317
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015	4,863%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,050%	998,949
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,173%	1 001,380
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,348%	870,332
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,398%	995,996
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,571%	1 035,383
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,724%		985,346
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,864%	985,144
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,895%	758,327
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,942%	980,990
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,117%	969,744
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,244%		960,552
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,312%	1 036,528
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,323%		953,104

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	148,615	148,630		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,093	13,096		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,347	1,348		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,455	36,458		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,496	49,500		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	155,354	156,590		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	548,721	553,440		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	115,087	115,575		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	123,816	124,142		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,079	116,921		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,816	112,865		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	87,549	88,315		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	133,924	134,568		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	95,689	96,260		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	107,933	108,119		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 355,788	1 364,797		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 231,950	2 243,073		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	100,766	100,833		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	101,424	103,003		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	123,757	124,889		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 195,439	1 201,681		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	122,952	126,424		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,433	15,516		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 902,807	5 917,216		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 159,964	5 170,625		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 000,000	5 000,000		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,159	2,183		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,890	1,900		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,071	1,066		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	108,718	108,731
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,217	104,601	104,610
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,764	106,248	106,259
33 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	103,126	103,160
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	104,009	104,021
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	107,213	107,225
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	104,697	104,709
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	103,891	103,903
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,355	104,363
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	105,722	105,738
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	102,550	102,563
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	104,656	104,669
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,317	104,327
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	107,223	107,232
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	106,007	106,021
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	103,543	103,553
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,565	102,995	103,005
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	105,023	105,042
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	103,058	103,070
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	103,967	103,978
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	104,920	104,930
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	103,004	103,034
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,699	104,131	104,142
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	105,105	105,116
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	102,638	102,648

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,514	10,558	10,559
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,308	103,318
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	103,906	103,920
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	101,669	101,746
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	68,626	69,414
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	146,475	146,581
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 456,779	1 459,094
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	109,708	110,257
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	107,519	108,229
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	83,798	84,532
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,763	16,771
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	256,768	267,536	269,662
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	34,344	34,604
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 365,148	2 375,668
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	76,614	76,745
70	SICAV A VENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	57,416	57,432
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	100,394	100,541
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	110,774	110,916
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	99,185	99,328
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,302	11,502	11,539
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	11,809	12,192	12,280
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	14,788	15,533	15,704
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	13,881	14,861	15,129
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	28/07/14	0,268	11,452	12,205	12,271
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	03/08/14	0,086	10,375	10,850	10,874
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/13	0,140	10,397	10,611	10,625
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/09/11	0,199	10,675	10,696	10,698
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	125,659	126,063
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	125,480	126,038
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	10,503	10,512
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	106,941	108,136
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	20,270	20,364
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	79,958	80,665
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	82,634	83,537
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	98,772	98,105	98,122
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	91,929	92,868
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	98,152	98,351
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	100,627	100,699
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,956	9,995
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	9,582	9,624
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	92,891	92,787
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	98,100	98,222
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	128,994	132,410
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,407	10,683
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	116,235	117,737
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	117,542	117,708
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	101,001	101,697
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	97,231	99,239
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	175,762	177,104
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	162,477	163,601
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	142,966	143,632
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 424,861	9 575,166
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,361	18,606
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	128,353	132,150
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 483,476	1 511,201
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	103,425	105,575
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	86,023	87,204
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	115,110	115,911
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 687,426	8 795,383
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	8,922	9,196
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,857	9,159

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « City Cars », de la société « Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS- » et la « Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas- », l'admission au marché alternatif de la cote de la « Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL- » et l'ouverture au public de FCP VALEURS QUIETUDE 2018, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
16. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
17. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
18. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	73 247 144
19.Electrostar		71 396 222
20.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
21.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
22.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
23. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia - Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	72 255 844
24.Hannibal Lease S.A		71 964 600
25. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
26. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
27.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
28. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 845 530
29. One Tech Holding		71 860 244
30. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
31.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
32. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
33. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
34. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis- Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 809 222
35.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
36. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
37. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
38. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
39. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
40. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416

46. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
47. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
48. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
49. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
50. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
51. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
52. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
53. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
54. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
55. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073 Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	71 904 911
56. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"		72 640 650
57. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
58. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
59. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
60. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
61. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
62. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
8. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
9. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitul, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Groupe GMT « GMT »	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"		

70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUFAT"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103.Tunisian Qatari Bank "QTB" (ex BTQI)	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis
27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis

35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis

89	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
93	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
109	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 31/12/2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de 17 455 767,719 DT, un actif net de 17 437 684,343 DT et une valeur liquidative de 104,075 DT. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/12/2013, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** » au 31/12/2013.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/10/2013 au 31/12/2013, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** » n'a pas respecté de manière permanente, le ratio minimum de 20% en liquidités et quasi liquidités, tel que stipulé à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Fait à Tunis, le 28 janvier 2014

Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	12,167,578.360	10,979,799.634
AC1-A	OBLIGATIONS		581,967.600	974,165.200
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		11,585,610.760	10,005,634.434
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	5,282,751.598	2,745,403.647
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		5,282,032.567	2,745,260.610
AC2-B	DISPONIBILITES		719.031	143.037
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		5,437.761	0.000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		5,437.761	0.000
TOTAL ACTIF			17,455,767.719	13,725,203.281
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	8,350.556	6,702.467
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9,732.820	9,859.000
TOTAL PASSIF			18,083.376	16,561.467
ACTIF NET			17,437,684.343	13,708,641.814
CP1	CAPITAL	CP1	16,788,055.316	13,207,945.948
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	649,629.027	500,695.866
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		29.329	94.339
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		532,425.826	518,519.063
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		117,173.872	-17,917.536
ACTIF NET			17,437,684.343	13,708,641.814
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			17,455,767.719	13,725,203.281

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2013	01/01/2013	01/10/2012	01/01/2012
		au	au	au	au
		31/12/2013	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	146,495.301	539,220.025	131,843.887	531,211.990
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS		7,157.200	39,369.600	10,716.800	49,484.000
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		139,338.101	499,850.425	121,127.087	481,379.870
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		0.000	0.000	0.000	348.120
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	34,208.256	107,938.410	30,016.673	98,389.394
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		21,935.833	95,665.987	30,016.673	98,389.394
PR2-B REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		12,272.423	12,272.423	0.000	0.000
REVENUS DES PLACEMENTS		180,703.557	647,158.435	161,860.560	629,601.384
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-23,802.268	-85,314.982	-21,946.288	-84,637.730
REVENU NET DES PLACEMENTS		156,901.289	561,843.453	139,914.272	544,963.654
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-8,218.599	-29,417.627	-6,196.161	-26,444.591
RESULTAT D'EXPLOITATION		148,682.690	532,425.826	133,718.111	518,519.063
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		29,654.788	117,173.872	-13,313.841	-17,917.536
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		178,337.478	649,599.698	120,404.270(*)	500,601.527(*)
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-29,654.788	-117,173.872	13,313.841	17,917.536
PR4-B +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-6,120.291	-7,003.568	-703.804	-1,539.622
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		142,562.399	525,422.258	133,014.307	516,979.441

(*) : Retraité pour des besoins de comparabilité

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2013 AU 31-12-2013**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2013	01/01/2013	01/10/2012	01/01/2012
	au	au	au	au
	31/12/2013	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	142,562.399	525,422.258	133,014.307	516,979.441
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	148,682.690	532,425.826	133,718.111	518,519.063
AN1-B +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-6,120.291	-7,003.568	-703.804	-1,539.622
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-435,575.000	0.000	-510,361.352
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	522,843.641	3,639,195.271	-198,793.780	-1,353,044.653
SOUSCRIPTIONS	6,114,029.726	22,040,189.571	7,521,433.172	11,821,032.597
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	5,890,600.000	21,285,800.000	7,263,200.000	11,467,400.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	13,409.785	50,225.683	18,022.410	28,570.723
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	10.317	279,455.069	52.005	12,404.035
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	210,009.624	424,708.819	240,158.757	312,657.839
RACHATS	-5,591,186.085	-18,400,994.300	-7,720,226.952	-13,174,077.250
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-5,398,200.000	-17,706,600.000	-7,448,200.000	-12,754,100.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-12,621.797	-42,312.747	-18,501.024	-31,853.038
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-9.452	-344,546.606	-53.330	-57,548.837
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-180,354.836	-307,534.947	-253,472.598	-330,575.375
VARIATION DE L'ACTIF NET	665,406.040	3,729,042.529	-65,779.473	-1,346,426.564
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	16,772,278.303	13,708,641.814	13,774,421.287	15,055,068.378
AN4-B FIN DE PERIODE	17,437,684.343	17,437,684.343	13,708,641.814	13,708,641.814
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	162,624	131,756	133,606	144,623
AN5-B FIN DE PERIODE	167,548	167,548	131,756	131,756
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	103.135	104.045	103.097	104.098
B- FIN DE PERIODE	104.075	104.075	104.045	104.045
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.62%	3.68%	3.66%	3.64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2013 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2013 ou à la date antérieure la plus récente. SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote constituant une moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% de l'Actif net
Emprunts de sociétés	20 500	575.000,000	581.967,600	3,34
CHO 2009	3 000	225.000,000	226.173,600	1,30
HL 2009/1	10 000	200.000,000	203.888,000	1,17
HL 2009/2 TF	5 000	100.000,000	101.180,000	0,58
STM 2007	2 500	50.000,000	50.726,000	0,29
Emprunts d'Etat	10 789	11.225.081,213	11.585.610,760	66,44
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 912	2.000.550,100	2.083.525,661	11,95
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	835	939.375,000	965.948,589	5,54
BTA 5-10/2015	118	116.462,000	117.522,383	0,67
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	467	483.753,500	507.182,828	2,91
BTA 5.25-03/2016	23	22.840,000	23.623,387	0,14
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2 071	2.232.557,000	2.285.869,646	13,11
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3 671	3.795.917,613	3.926.906,940	22,52
BTA 5.50% 02/2020	1692	1.633.626,000	1.675.031,326	9,61
Total du portefeuille titres	31 289	11.800.081,213	12.167.578,360	69,78

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **539.220,025 Dinars** au 31.12.2013, contre **531.211,990 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Revenus des obligations	39.369,600	49.484,000
Revenus des Emprunts d'Etat	499.850,425	481.379,870
Revenus des autres valeurs	0,000	348,120
Total	539.220,025	531.211,990

AC2. Placements monétaires et disponibilités

AC2-A Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **5.282.751,598 Dinars**, contre **2.745.403,647** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Rubrique	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Bons de Trésor à Court Terme	783.931,523	2.745.260,610
Certificat de Dépôt	4.498.101,044	0.000
Total	5.282.032,567	2.745.260,610

AC2-A-1 Bons du Trésor à court terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	809	781.664,167	783.931,523	4,50
BTC 52S-25/03/2014	253	248.716,340	249.965,703	1,43
BTC 52S-02/09/2014	19	18.240,036	18.371,015	0,11
BTC 52S-04/11/2014	501	480.359,980	481.174,160	2,76
BTC 52S-02/12/2014	25	23.865,564	23.921,387	0,14
BTC 52S-23/12/2014	11	10.482,247	10.499,258	0,06

AC2-A-2 Certificats de dépôt :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% de l'Actif Net
Certificats de Dépôt		9	4.495.256,259	4.498.101,044	25,80
CDP 10J-04/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.525,188	8,60
CDP 10J-05/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.367,001	8,60
CDP 10J-06/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.208,855	8,60

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **719,031 Dinars** et représentant les avoirs en banques.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **107.938,410 Dinars** au 31.12.2013, contre **98.389,394 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Revenus des Bons du Trésor à CT	95.665,987	98.389,394
Revenus des Certificats de Dépôt	12.272,423	0.000
TOTAL	107.938,410	98.389,394

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2013 à **5.437,761 Dinars** représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2013, à **85.314,982 Dinars**, contre **84.637,730 Dinars** au 31.12.2012 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31.12.2013	31.12.2012
Rémunération du gestionnaire	71.095,797	70.531,432
Rémunération du dépositaire	14.219,185	14.106,298
Total	85.314,982	84.637,730

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2013 à **29.417,627 Dinars**, contre **26.444,591 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2013	31.12.2012
Redevance CMF	14.218,897	14.106,038
Impôts et Taxes	1.290,957	1.255,499
Rémunération CAC	8.889,024	6.589,148
Jetons de Présence	5.018,749	4.493,906
Total	29.417,627	26.444,591

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **18.083,376 Dinars** contre **16.561,467 Dinars** au 31.12.2012. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
PA1	Opérateurs créditeurs	8.350,556	6.702,467
PA2	Autres créditeurs divers	9.732,820(*)	9.859,000
	TOTAL	18.083,376	16.561,467

(*) : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2013, à **9.732,820 Dinars** et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs Divers	31/12/2013
Etat impôt et taxes	1.257,587
Redevance CMF	1.391,735
Provision charges à payer	7.083,498
Total	9.732,820

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2013 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2013 (en nominal)

- Montant : 13.175.600,000 Dinars
- Nombre de titres : 131.756
- Nombre d'actionnaires : 40

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 21.285.800,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 212.858

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 17.706.600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 177.066

Capital au 31.12.2013 : 16.788.055,316 Dinars

- Montant en nominal : 16.754.800,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 33.255,316 Dinars
- Nombres de titres : 167.548
- Nombre d'actionnaires : 46

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2013 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 532.425,826 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 117.173,872 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs : 29,329 Dinars
- SOMMES DISTRIBUTABLES : 649.629,027 Dinars**

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	3.863	4,778
• Charges de gestion des placements	(0.509)	(0,642)
• Revenu net des placements	3.354	4,136
• Autres charges d'exploitation	(0.176)	(0,201)
• Résultat d'exploitation	3.178	3,935
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.699	(0,136)
• Sommes distribuables de la période	3.877	3,799
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0.699)	0,136
• Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(0,042)	(0,012)
Résultat net de la période	3,136	3,924

4-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2013	31.12.2012
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.600%	0,600%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.207%	0,187%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	3.745%	3,676%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,5 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars TTC par an et un maximum de 20.000 dinars TTC par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Conformément à la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013, ladite SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé à partir du 16/01/2014 à :

- La révision de la commission de gestion, payée par la SICAV en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la ramenant de 0,50% TTC à 0,35% TTC de l'actif net l'an ;
- L'instauration d'une commission de distribution de 0,15% TTC de l'actif net l'an, à payer en faveur des distributeurs des titres SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE à savoir la BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL, à partager entre eux au prorata de leurs distributions et ce, suite à l'obtention par la BIAT ASSET MANAGEMENT - en sa qualité de gestionnaire de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE de l'agrément du CMF n° 17-2013 du 14 juin 2013 pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse « BIATCAPITAL » en tant que nouveau distributeur de ladite SICAV ;
- L'instauration d'une commission de courtage à payer au profit de la BIATCAPITAL, intermédiaire en bourse chargé de l'exécution des opérations en bourse.

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PROSPERITY**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PROSPERITY**» arrêtés au 31/12/2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de 1 156 957,979 DT, un actif net de 1 150 061,950 DT et une valeur liquidative de 107,593 DT. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/12/2013, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **SICAV PROSPERITY** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PROSPERITY** » au 31/12/2013.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- Au cours de la période s'étalant du 01/10/2013 au 31/12/2013 la société « SICAV PROSPERITY » n'a pas respecté en permanence les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placements collectifs, en détenant des obligations ATB 2007/1 dans une proportion dépassant 10% de son actif net.
- Malgré le fait que la « BIAT » est actionnaire à plus de 10 % dans la société « SICAV PROSPERITY », celle-ci détenait des actions « BIAT », au cours de la période s'étalant du 01/10/2013 au 31/12/2013, dans son portefeuille titres. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 28 janvier 2014

Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2013	31/12/2012
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	900 424,903	1 075 798,629
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		354 191,365	369 680,976
AC1-B	OBLIGATIONS		137 843,600	163 710,400
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		408 389,938	492 425,156
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		0,000	49 982,097
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	256 533,076	356 183,788
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		256 287,249	355 579,833
AC2-B	DISPONIBILITES		245,827	603,955
TOTAL ACTIF			1 156 957,979	1 431 982,417
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	488,672	602,192
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6 407,357	13 941,327
TOTAL PASSIF			6 896,029	14 543,519
ACTIF NET			1 150 061,950	1 417 438,898
CP1	CAPITAL	CP1	1 117 536,540	1 387 128,635
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	32 525,410	30 310,263
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		3,897	9,704
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		35 518,829	31 451,142
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-2 997,316	-1 150,583
ACTIF NET			1 150 061,950	1 417 438,898
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 156 957,979	1 431 982,417

SICAV PROSPERITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2013	01/01/2013	01/10/2012	01/01/2012
		au	au	au	au
		31/12/2013	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	6,829.008	43,005.935	7,750.675	38,080.877
PR1-A DIVIDENDES		0.000	12,632.800	0.000	6,453.850
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS		1,774.800	7,664.400	1,828.400	7,130.800
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5,054.208	21,610.671	5,922.275	23,256.654
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS		0.000	1,098.064	0.000	1,239.573
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,737.916	9,840.981	2,720.027	11,371.284
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,737.916	9,840.981	2,720.027	11,371.284
REVENUS DES PLACEMENTS		9,566.924	52,846.916	10,470.702	49,452.161
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1,452.657	-6,341.184	-1,799.351	-7,447.048
REVENU NET DES PLACEMENTS		8,114.267	46,505.732	8,671.351	42,005.113
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3,291.925	-10,986.903	-2,460.886	-10,553.971
RESULTAT D'EXPLOITATION		4,822.342	35,518.829	6,210.465	31,451.142
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0.000	-2,997.316	-1,282.180	-1,150.583
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4,822.342	32,521.513	4928.285(*)	30300.559(*)
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		0.000	2,997.316	1,282.180	1,150.583
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-7,650.286	-33,393.507	-52,848.807	-39,541.948
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		1,989.634	-23,935.862	10,946.469	14,437.552
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION		-107.463	-1,283.392	-110.637	-142.212
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-945.773	-23,093.932	-35,802.510	6,204.534

(*) : Retraité pour des besoins de comparabilité.

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2013 AU 31-12-2013

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2013	01/01/2013	01/10/2012	01/01/2012
	au	au	au	au
	31/12/2013	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATIK	-945,773	-23 093,932	-35 802,510	6 204,534
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	4 822,342	35 518,829	6 210,465	31 451,142
AN1-B VARIAT.DES +/VAL POT.SUR TITRES	-7 650,286	-33 393,507	-52 848,807	-39 541,948
AN1-C +/VAL REAL.SUR CES SION DESTITRES	1 989,634	-23 935,862	10 946,469	14 487,552
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-107,463	-1 283,392	-110,637	-142,212
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-30 042,306	0,000	-31 067,706
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	-214 240,710	-79 155,995	91 747,465
SOUSCRIPTIONS	0,000	286 930,896	19 177,530	236 145,792
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	285 700,000	17 000,000	207 200,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE(S)	0,000	14 909,681	1 798,348	25 364,878
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS(S)	0,000	1 116,572	0,130	2 477,898
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE(S)	0,000	5 204,643	379,057	1 103,021
RACHATS	0,000	-501 171,606	-98 333,525	-144 398,327
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	0,000	-462 700,000	-86 000,000	-125 800,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE(R)	0,000	-28 889,015	-10 671,629	-16 234,725
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS(R)	0,000	-1 380,632	-0,659	-109,998
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE(R)	0,000	-8 201,859	-1 661,237	-2 253,604
VARIATION DE L'ACTIF NET	-945,773	-267 376,948	-114 958,505	66 884,293
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1 151 007,723	1 417 438,898	1 532 397,403	1 350 554,605
AN4-B FIN DE PERIODE	1 150 061,950	1 150 061,950	1 417 438,898	1 417 438,898
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	10 689	12 659	13 349	11 845
AN5-B FIN DE PERIODE	10 689	10 689	12 659	12 659
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	107,681	111,970	114,794	114,018
B- FIN DE PERIODE	107,593	107,593	111,970	111,970
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-0,32%	-1,77%	-9,79%	0,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31.12.2013 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2013 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2013	% de L'ACTIF NET
Actions et droits rattachés	45.399	351.045,881	354.191,365	30,80
ADWYA	300	2.229,000	2.080,800	0,18
ARTES	1.000	6.742,000	6.448,000	0,56
ATTIJARI BANK	500	8.156,000	8.124,000	0,71
ATTIJARI LEASING	300	10.877,500	7.497,000	0,65
BT	700	6.146,000	6.437,900	0,56
CARTHAGE CEMENT	5.000	14.510,541	16.645,000	1,45
CIL	700	9.459,490	9.737,000	0,85
CITY CARS	3.847	42.124,650	42.105,415	3,66
ESSOUKNA	2.500	24.542,200	20.682,500	1,80
MONOPRIX	1.250	20.704,167	29.346,250	2,55
MPBS NS	11.500	69.000,000	69.000,000	6,00
ONE TECH HOLDING	1.000	6.800,000	6.483,000	0,56
SFBT	2.500	33.549,704	33.232,500	2,89
SITS	1.000	2.768,000	2.406,000	0,21
SOTUVER	1.500	10.991,897	9.906,000	0,86
SPDIT	2.000	14.330,000	15.496,000	1,35
TELNET HOLDING	2.500	16.389,198	14.332,500	1,25
TL	600	13.711,220	12.600,000	1,10
TPR	3.100	11.731,574	13.209,100	1,15
TUNINVEST- SICAR	1.800	17.328,940	18.543,600	1,61
TUNIS RE	800	5.848,800	7.273,600	0,63
BT DA 1/3	1.002	3.105,000	2.605,200	0,23
Obligations	2,500	134,000.000	137,843.600	11,99
ATB 2007/1(25 ANS)	1,500	114,000.000	117,606.000	10,23
HL 2009/2	1,000	20,000.000	20,237.600	1,76
Emprunts d'Etat	398	395,144.700	408,389.938	35,51
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	139	139,203.500	143,627.130	12,49
BTA 5.25-03/2016	259	255,941.200	264,762.810	23,02
Total du portefeuille titres	48,297	880,190.581	900,424.903	78,29

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 43.005,935 dinars au 31.12.2013, contre 38.080,877 dinars au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Dividendes	12.632,800	6.453,850
Revenus des obligations	7.664,400	7.130,800
Revenus des emprunts d'Etat	21.610,671	23.256,654
Revenus des autres valeurs	1.098,064	1.239,573
Total	43.005,935	38.080,877

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013 à **256.287,249 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à CT et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% Actif net
Bons du Trésor à Court Terme	265	254.466,513	256.287,249	22,28
BTC 52S-25/03/2014	30	29.291,123	29.600,243	2,57
BTC 52S-02/09/2014	163	156.177,158	157.543,336	13,70
BTC 52S-04/11/2014	72	68.998,232	69.143,670	6,01

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **245,827 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2013, à 9.840,981 **Dinars** contre **11.371,284 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.12.2013	MONTANT au 31.12.2012
Revenus des Bons du Trésor	9.840,981	11.371,284
Total	9.840,981	11.371,284

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2013, à **6.341,184 Dinars**, contre **7.447,048 Dinars** au 31.12.2012 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Autres charges d'exploitation	31.12.2013	31.12.2012
Rémunération du gestionnaire	3.804,710	4.468,225
Rémunération du dépositaire	2.536,474	2.978,823
Total	6.341,184	7.447,048

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2013 à 10.986,903 **Dinars**, contre **10.553,971 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2013	31.12.2012
Redevance CMF	1.268,207	1.489,373
Impôts et Taxes	105,462	98,694
Charges Diverses	9.613,234	8.965,904
Total	10.986,903	10.553,971

Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31.12.2013, à **6.896,029 Dinars**, contre **14.543,519 Dinars** au 31.12.2012. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
PA1	Opérateurs créditeurs	488,672	602,192
PA2	Autres créditeurs divers (*)	6.407,357	13.941,327
	TOTAL	6.896,029	14.543,519

(*) : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2013, à **6.407,357 Dinars** et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2013
Etat, impôts et taxes	77,596
Redevance CMF	97,727
Provision pour charges à payer	6.232,034
Total	6.407,357

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2013 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2013 (en nominal)

- Montant : 1.265.900,000 dinars
- Nombre de titres : 12.659
- Nombre d'actionnaires : 40

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 265.700,000 dinars
- Nombre de titres émis : 2.657

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 462.700,000 dinars
- Nombre de titres rachetés : 4.627

Capital au 31.12.2013 : 1.117.536,540 dinars

- Montant en nominal : 1.068.900,000 dinars
- Sommes non distribuables : 48.636,540 dinars
- Nombres de titres : 10.689
- Nombre d'actionnaires : 38

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2013 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31.12.2013
• Résultat distribuable de la période	: 35.518,829 dinars
• Régularisation du résultat distribuable de la période	: -2.997,316 dinars
• Sommes distribuables des exercices antérieurs	: 3,897 dinars
SOMMES DISTRIBUABLES	: 32.525,410 dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	4,944	3,906
• Charges de gestion des placements	(0,593)	(0,588)
• Revenu net des placements	4,351	3,318
• Autres charges d'exploitation	(1,028)	(0,834)
• Résultat d'exploitation	3,323	2,484
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,281)	(0,091)
• Sommes distribuables de la période	3,042	2,394
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,281	0,091
• Variation des plus ou moins values potentielles / titres	(3,124)	-3,124
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(2,239)	1,140
• Frais de négociation	(0,120)	(0,011)
Résultat net de la période	(2,160)	0,489

4-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2013	31.12.2012
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,500%	0,500%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,866%	0,709%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	2,801%	2,112%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY.

Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Conformément à la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY tenue en date du 29 mars 2013, ladite SICAV PROSPERITY a procédé à partir du 16/01/2014 à :

- La révision la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,20% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.
- L'instauration d'une commission de distribution de 0,10% TTC de l'actif net l'an, à payer en faveur des distributeurs des titres SICAV PROSPERITY à savoir la BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL, à partager entre eux au prorata de leurs distributions et ce, suite à l'obtention par la BIAT ASSET MANAGEMENT - en sa qualité de gestionnaire de SICAV PROSPERITY de l'agrément du CMF n° 17-2013 du 14 juin 2013 pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse « BIATCAPITAL » en tant que nouveau distributeur de ladite SICAV.
- l'instauration d'une commission de courtage à payer au profit de la BIATCAPITAL, intermédiaire en bourse chargé de l'exécution des opérations en bourse.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.153.874, un actif net de D : 12.136.811 et un déficit de la période de D : 101.057.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Janvier 2014

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	9 375 686,442	10 424 514,094
Actions et droits rattachés		8 606 267,144	9 466 895,661
Obligations et valeurs assimilées		313 616,000	328 780,000
Titres OPCVM		455 803,298	628 838,433
Placements monétaires et disponibilités		2 741 720,548	2 486 885,087
Placements monétaires	5	2 740 987,178	2 485 937,544
Disponibilités		733,370	947,543
Créances d'exploitation	6	36 467,082	64 095,695
TOTAL ACTIF		12 153 874,072	12 975 494,876
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	17 063,357	22 055,937
TOTAL PASSIF		17 063,357	22 055,937
ACTIF NET			
Capital	12	11 841 355,235	12 765 765,376
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		43,037	45,184
Sommes distribuables de l'exercice en cours		295 412,443	187 628,379
ACTIF NET		12 136 810,715	12 953 438,939
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 153 874,072	12 975 494,876

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	8	4 140,000	330 749,198	3 860,000	244 863,332
Dividendes		-	314 453,198	-	230 863,332
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 140,000	16 296,000	3 860,000	14 000,000
Revenus des placements monétaires	9	23 485,059	86 191,410	17 848,296	63 372,870
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 625,059	416 940,608	21 708,296	308 236,202
Charges de gestion des placements	10	(21 567,024)	(90 144,637)	(23 268,033)	(96 659,989)
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 058,035	326 795,971	(1 559,737)	211 576,213
Autres charges	11	(5 761,727)	(24 046,797)	(5 993,444)	(25 670,251)
RESULTAT D'EXPLOITATION		296,308	302 749,174	(7 553,181)	185 905,962
Régularisation du résultat d'exploitation		438,560	(7 336,731)	(51,219)	1 722,417
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		734,868	295 412,443	(7 604,400)	187 628,379
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(438,560)	7 336,731	51,219	(1 722,417)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(122 290,696)	(887 191,889)	(481 144,385)	(718 616,499)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		21 702,862	206 679,557	52 183,526	560 520,071
Frais de négociation		(765,298)	(2 431,281)	(391,406)	(3 844,011)
RESULTAT DE LA PERIODE		(101 056,824)	(380 194,439)	(436 905,446)	23 965,523

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Année 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(101 056,824)	(380 194,439)	(436 905,446)	23 965,523
Résultat d'exploitation	296,308	302 749,174	(7 553,181)	185 905,962
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(122 290,696)	(887 191,889)	(481 144,385)	(718 616,499)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	21 702,862	206 679,557	52 183,526	560 520,071
Frais de négociation de titres	(765,298)	(2 431,281)	(391,406)	(3 844,011)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(191 556,303)	-	(194 580,364)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	17 965,960	(244 877,482)	(8 141,230)	(1 387 857,613)
Souscriptions				
- Capital	23 923,980	985 933,798	912 664,125	8 225 334,723
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 324,440)	12 736,584	(11 069,507)	224 659,610
- Régularisation des sommes distribuables	563,760	7 797,556	(12 293,705)	72 748,316
Rachats				
- Capital	(5 316,440)	(1 216 401,472)	(919 965,438)	(9 544 438,605)
- Régularisation des sommes non distribuables	244,300	(23 735,438)	10 280,809	(283 504,126)
- Régularisation des sommes distribuables	(125,200)	(11 208,510)	12 242,486	(82 657,531)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(83 090,864)	(816 628,224)	(445 046,676)	(1 558 472,454)
ACTIF NET				
En début de période	12 219 901,579	12 953 438,939	13 398 485,615	14 511 911,393
En fin de période	12 136 810,715	12 136 810,715	12 953 438,939	12 953 438,939
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	47 087	48 024	48 051	52 902
En fin de période	47 157	47 157	48 024	48 024
VALEUR LIQUIDATIVE	257,370	257,370	269,729	269,729
TAUX DE RENDEMENT	(0,83%)	(3,13%)	(3,27%)	(0,25%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 9.375.686,442 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 188 503,827	8 606 267,144	70,91%
Actions & droits rattachés admis à la cote		4 188 404,627	8 606 167,944	70,91%
Actions				
Actions Banque de Tunisie	129 742	552 817,481	1 193 240,319	9,83%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 113 700,000	9,18%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 052 450,280	8,67%
Actions UIB	64 516	741 097,277	871 224,064	7,18%
Actions STB	5 000	52 979,776	26 100,001	0,22%
Actions Monoprix	37 278	120 250,736	875 175,607	7,21%
Actions BH	25 856	250 859,624	336 128,009	2,77%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	761 625,000	6,28%
Actions Amen Bank	21 624	191 108,243	664 479,409	5,47%
Actions Amen Bank NG	2 163	17 598,680	64 027,274	0,53%
Actions BNA	4 800	32 192,479	37 300,800	0,31%
Actions AIR Liquide	3 741	463 931,711	1 009 995,181	8,32%
Actions CIL	19 484	72 597,890	271 022,440	2,23%
Actions BTE	1 555	29 671,220	38 413,165	0,32%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	51 741,144	0,43%
Actions ATB	3 752	27 710,250	15 431,976	0,13%
Actions UBCI	797	31 413,755	19 778,352	0,16%
Actions UBCI NG	192	7 481,116	4 527,360	0,04%
Actions Carthage Cement	27 754	98 426,560	92 393,066	0,76%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	82 142,326	0,68%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	24 084,345	0,20%

Droits				
Actions BT CP 149	40	11,810	291,826	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	132,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	70,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	-	54,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	46,000	0,00%
Actions rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		448 110,343	455 803,298	3,76%
SICAV RENDEMENT	4 444	448 110,343	455 803,298	3,76%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		304 000,000	313 616,000	2,58%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	304 000,000	313 616,000	2,58%
TOTAL GENERAL		4 940 614,170	9 375 686,442	77,25%
Pourcentage par rapport au total des actifs			77,14%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2.740.987,178 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 239 000,000	1 241 264,386		10,23%
compte à terme au 03/01/2014(au taux de 4,22%)	57 000,000	57 469,218	N°081877	0,47%
compte à terme au 04/01/2014(au taux de 4,22%)	26 000,000	26 211,624	N°081967	0,22%
compte à terme au 05/01/2014(au taux de 4,22%)	58 000,000	58 466,720	N°081808	0,48%
compte à terme au 05/01/2014(au taux de 4,22%)	54 000,000	54 434,533	N°081805	0,45%
compte à terme au 14/01/2014(au taux de 4,22%)	43 000,000	43 310,222	N°081138	0,36%
compte à terme au 23/01/2014(au taux de 4,22%)	11 000,000	11 070,202	N°081119	0,09%
compte à terme au 15/03/2014(au taux de 4,25%)	13 000,000	13 019,375	N°081965	0,11%
compte à terme au 15/03/2014(au taux de 4,25%)	54 000,000	54 080,482	N°081787	0,45%
compte à terme au 26/03/2014(au taux de 4,25%)	115 000,000	115 053,562	N°081944	0,95%
compte à terme au 28/03/2014(au taux de 4,25%)	69 000,000	69 019,282	N°081873	0,57%
compte à terme au 28/03/2014(au taux de 4,25%)	97 000,000	97 027,107	N°081969	0,80%
compte à terme au 29/03/2014(au taux de 4,25%)	256 000,000	256 047,693	N°081981	2,11%
compte à terme au 29/03/2014(au taux de 4,25%)	117 000,000	117 021,797	N°081966	0,96%
compte à terme au 30/03/2014(au taux de 4,25%)	269 000,000	269 032,569	N°081962	2,22%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 498 590,539	1 499 722,792		12,36%
certificats de dépôts au 01/01/2014 (au taux de 4,25%)	499 533,871	499 958,420	Banque de Tunisie (a)	4,12%
certificats de dépôts au 02/01/2014 (au taux de 4,25%)	499 528,334	499 905,755	Banque de Tunisie (b)	4,12%
certificats de dépôts au 03/01/2014 (au taux de 4,25%)	499 528,334	499 858,617	Banque de Tunisie (b)	4,12%
TOTAL	2 737 590,539	2 740 987,178		22,58%
Pourcentage par rapport au total des actifs		22,55%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2013 un montant de D : 36.467,082 contre un solde de D : 64.095,695 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Cessions titres à encaisser	36 467,062	64 095,275
Dividendes à encaisser	0,020	0,420
TOTAL	<u>36 467,082</u>	<u>64 095,695</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2013 un montant de D : 17.063,357 contre D : 22.055,937 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	1 029,490	1 100,039
Etat, retenue à la source	3 235,053	3 535,931
Commissaire aux comptes	12 398,814	17 419,967
Rémunération PDG	400,000	-
TOTAL	<u>17 063,357</u>	<u>22 055,937</u>

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.140,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 , contre D : 3.860,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 , et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	4 140,000	3 860,000
TOTAL	4 140,000	3 860,000

Note 9 : Revenus des placements monétaires

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Intérêts sur compte à terme	10 586,944	6 860,879
Intérêts sur certificats de dépôt	12 898,115	10 987,417
TOTAL	23 485,059	17 848,296

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à D : 21.567,024 contre D : 23.268,033 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>Trimestre 4 2013</u>	<u>Trimestre 4 2012</u>
Commission de gestion	18 486,023	19 944,026
Rémunération du dépositaire	3 081,001	3 324,007
TOTAL	<u>21 567,024</u>	<u>23 268,033</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à D : 5.761,727 contre D : 5.993,444 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>Trimestre 4</u> <u>2013</u>	<u>Trimestre 4 2012</u>
Redevance CMF	3 066,001	3 324,007
Honoraires commissaire aux comptes	1 411,667	1 391,291
Rémunération du PDG	1 191,196	1 195,861
TCL	92,863	82,285
TOTAL	<u>5 761,727</u>	<u>5 993,444</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 31/12/2013 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2012

Montant	12 765 765,376
Nombre de titres	48 024
Nombre d'actionnaires	22

Souscriptions réalisées

Montant	985 933,798
Nombre de titres émis	3 709
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(1 216 401,472)
Nombre de titres rachetés	(4 576)
Nombre d'actionnaires sortants	(9)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(887 191,889)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	206 679,557
Frais de négociation	(2 431,281)
Régularisation des sommes non distribuables	(10 998,854)

Capital au 31-12-2013

Montant	11 841 355,235
Nombre de titres	47 157
Nombre d'actionnaires	19

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2013.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2013, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Décembre 2013, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 24,97%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 16,76% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Décembre 2013.

Tunis, le 30 Janvier 2014

**Le commissaire aux comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI
Associé**

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
AC 1- Portefeuille-titres	3-1	249 267 789	263 396 904
b- Obligations et valeurs assimilées		249 267 789	263 396 904
AC 2- Placements monétaires et disponibilités	3-2	192 402 154	214 256 830
a- Placements monétaires		192 401 303	214 256 218
b- Disponibilités		851	612
AC 3- Créances d'exploitation	3-3	18 000 000	500 000
TOTAL ACTIF		459 669 943	478 153 734
PASSIF			
PA 2- Autres créditeurs divers	3-4	184 860	186 000
TOTAL PASSIF		184 860	186 000
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3-5	442 895 678	462 458 988
CP 2 - Sommes distribuables		16 589 405	15 508 746
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 385	674
b - Sommes distribuables de la période		16 585 020	15 508 072
ACTIF NET		459 485 083	477 967 734
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		459 669 943	478 153 734

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	2 927 636	11 619 938	2 940 814	12 394 885
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 927 636	11 619 938	2 940 814	12 394 885
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2	2 688 079	9 910 612	2 290 806	7 787 053
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 615 715	21 530 550	5 231 620	20 181 938
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	(853 466)	(3 377 604)	(861 173)	(3 470 030)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 762 249	18 152 946	4 370 447	16 711 908
PR 3 - Autres produits		21	755	997	1 393
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4-4	(141 769)	(559 279)	(141 950)	(569 855)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 620 501	17 594 422	4 229 494	16 143 446
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(932 575)	(1 009 402)	(492 627)	(635 374)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 687 926	16 585 020	3 736 867	15 508 072
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		932 575	1 009 402	492 627	635 374
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(134 177)	(792 967)	(249 941)	(910 432)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		4 486 324	16 801 455	3 979 553	15 233 014

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 486 324	16 801 455	3 979 553	15 233 014
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
a - Résultat d'exploitation	4 620 501	17 594 422	4 229 494	16 143 446
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(134 177)	(792 967)	(249 941)	(910 432)
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			-	-
d - Frais de négociation de titres				
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(15 318 002)	-	(17 671 186)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(25 597 114)	(19 966 104)	(16 251 920)	(27 510 789)
a - Souscriptions	117 684 751	404 759 423	95 168 325	383 465 247
- Capital	113 611 812	394 248 115	92 229 543	373 949 964
- Régularisation des sommes non distribuables	222 772	434 725	182 697	346 483
- Régularisation des sommes distribuables	3 850 167	10 076 583	2 756 085	9 168 800
b - Rachats	(143 281 865)	(424 725 527)	(111 420 245)	(410 976 036)
- Capital	(138 318 063)	(413 063 229)	(108 016 556)	(400 974 294)
- Régularisation des sommes non distribuables	(180 810)	(389 954)	(154 977)	(313 681)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 782 992)	(11 272 344)	(3 248 712)	(9 688 061)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(21 110 790)	(18 482 651)	(12 272 367)	(29 948 961)
AN 4 - ACTIF NET				
a - En début de période	480 595 873	477 967 734	490 240 101	507 916 695
b - En fin de période	459 485 083	459 485 083	477 967 734	477 967 734
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS				
a - En début de période	4 729 421	4 669 932	4 829 048	4 942 308
b - En fin de période	4 479 936	4 479 936	4 669 932	4 669 932
VALEUR LIQUIDATIVE	102,565	102,565	102,350	102,350
TAUX DE RENDEMEN ANNUALISE	3,70%	3,45%	3,26%	3,05%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à 249 267 789 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	900 500	51 603 030	52 959 609	11,53%
<i>Obligations admises à la cote</i>				
Obligations CIL	50 000	1 800 000	1 821 460	0,40%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	200 000	203 980	0,04%
-CIL 2010/1	10 000	400 000	407 090	0,09%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	200 000	203 565	0,04%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	1 000 000	1 006 825	0,22%
Obligations BTK	50 000	3 671 350	3 754 380	0,82%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	571 450	590 850	0,13%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	700 000	724 710	0,16%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	799 900	828 680	0,18%
- BTK 2012-1 TMM+1,75%	20 000	1 600 000	1 610 140	0,35%
Obligations BTE	55 000	3 600 000	3 658 755	0,80%
- BTE 2009 5,25%	40 000	2 400 000	2 429 560	0,53%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	700 000	708 430	0,15%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	500 000	520 765	0,11%
Obligations AIL	60 000	3 600 000	3 715 820	0,81%
- AIL 2009/1 6,50%	10 000	200 000	208 860	0,05%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	800 000	824 680	0,18%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	600 000	618 680	0,13%
- AIL 2013-1 TMM+2,25%	20 000	2 000 000	2 063 600	0,45%
Obligations ATL	78 500	2 880 000	2 912 857	0,63%
- ATL 2009 5,5%	10 000	200 000	205 830	0,04%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	400 000	400 140	0,09%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	400 000	406 630	0,09%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	1 200 000	1 220 010	0,27%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	680 000	680 247	0,15%
Obligations BH	120 000	6 092 000	6 173 630	1,34%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 692 000	1 692 000	0,37%
- BH SUBORDONNE 2007	70 000	1 400 000	1 404 200	0,31%
- BH 2013-1 TMM+1,8%	30 000	3 000 000	3 077 430	0,67%
Obligations STB	158 000	12 343 400	12 850 069	2,80%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 640 000	2 726 889	0,59%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	4 875 000	5 094 440	1,11%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 400 000	1 445 420	0,31%
- STB 2011 6,1%	40 000	3 428 400	3 583 320	0,78%
Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	2 400 000	2 439 440	0,53%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	800 000	818 040	0,18%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	800 000	818 140	0,18%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	800 000	803 260	0,17%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% Actif Net
Obligations TL	60 000	2 200 000	2 238 010	0,49%
- TUNISIE LEASING 2009/1 6,5%	20 000	400 000	417 320	0,09%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	1 200 000	1 206 120	0,26%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	600 000	614 570	0,13%
Obligations UIB	35 000	2 600 000	2 642 305	0,58%
- UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	600 000	611 530	0,13%
- UIB 2011/1 TMM+1%	25 000	2 000 000	2 030 775	0,44%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	3 666 000	3 782 700	0,82%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	1 400 000	1 457 015	0,32%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 596 000	1 646 484	0,36%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	1 200 000	1 249 540	0,27%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	714 280	742 710	0,16%
Emp ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	1 200 000	1 215 570	0,26%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	640 000	658 864	0,14%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	191 000	193 453 843	196 308 180	42,72%
BTA 7,5% AVRIL 2014	40 000	41 530 300	41 841 021	9,11%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	40 866 922	8,89%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	49 837 115	10,85%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	20 051 437	4,36%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	3 958 280	0,86%
BTA 5,5% DECEMBRE 2016	15 000	14 872 500	14 936 848	3,25%
BTA 5,5% FEVRIER 2020	25 000	24 080 000	24 816 557	5,40%
TOTAL		245 056 873	249 267 789	54,25%

3-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à 192 402 154 D'T se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			116 000	113 894 216	114 743 608	24,97%
Certificat de dépôt à moins d'un an			116 000	113 894 216	114 743 608	24,97%
(au taux de 4,75%)	La B.T	23/12/2013	3 500	3 496 310	3 499 631	0,76%
(au taux de 5,72%)	La B.T	04/10/2013	9 500	9 392 852	9 498 826	2,07%
(au taux de 5,72%)	La B.T	05/10/2013	19 000	18 785 704	18 995 304	4,13%
(au taux de 4,75%)	La B.T	24/12/2013	2 000	1 997 892	1 999 579	0,44%
(au taux de 4,75%)	La B.T	29/12/2013	2 500	2 497 365	2 498 156	0,54%
(au taux de 5,72%)	La B.T	10/10/2013	4 500	4 449 246	4 496 104	0,98%
(au taux de 5,72%)	La B.T	11/10/2013	7 500	7 415 410	7 492 577	1,63%
(au taux de 5,72%)	La B.T	12/10/2013	2 000	1 977 443	1 997 773	0,43%
(au taux de 5,66%)	La B.T	17/11/2013	2 500	2 472 095	2 486 145	0,54%
(au taux de 5,66%)	La B.T	25/11/2013	5 500	5 438 609	5 464 056	1,19%
(au taux de 5,75%)	La B.T	17/12/2013	5 500	5 437 646	5 448 163	1,19%
(au taux de 5,75%)	La B.T	18/12/2013	2 000	1 977 326	1 980 896	0,43%
(au taux de 5,75%)	La B.T	14/09/2013	2 000	1 911 860	1 939 240	0,42%
(au taux de 5,75%)	La B.T	25/09/2013	9 000	8 603 373	8 714 335	1,90%
(au taux de 5,72%)	La B.T	03/10/2013	17 000	16 254 510	16 446 248	3,58%
(au taux de 5,75%)	La B.T	31/12/2013	18 500	18 290 265	18 290 265	3,98%
(au taux de 4,75%)	La B.T	31/12/2013	3 500	3 496 310	3 496 310	0,76%

COMPTES A TERME			77 187	77 187 000	77 657 695	16,90%
Comptes à terme à plus d'un an			440	440 000	459 379	0,10%
Comptes à terme à moins d'un an			76 747	76 747 000	77 198 316	16,80%
DISPONIBILITES					851	0,00%
TOTAL				191 081 216	192 402 154	41,87%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	6,53%
AMEN BANK	tous types	34	7,40%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,83%
TOTAL		77	16,76%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

3-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 Décembre 2013 un montant de 18 000 000 DT et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
- Certificat de Dépôt échu le 31 décembre	18 000 000	500 000
TOTAL	18 000 000	500 000

3-4 Autres créiteurs divers :

Le poste Autres créiteurs divers totalise au 31 Décembre 2013 un montant de 184 860 DT contre 186 000 DT pour la même période précédente, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
- Retenue à la source	128 170	129 326
- Redevance CMF	40 886	41 133
- TCL	4 689	4 398
- Provision honoraires commissaire aux comptes	10 115	10 143
- Provision honoraires PDG	1 000	1 000
TOTAL	184 860	186 000

3-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2013 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2013
<u>Capital début de l'exercice</u>	
Montant	462 458 988
Nombre de titres	4 669 932
Nombre d'actionnaires	4 118
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	394 248 115
Nombre de titres émis	3 981 138
Nombre d'actionnaires nouveaux	481
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(413 063 229)
Nombre de titres rachetés	(4 171 134)
Nombre d'actionnaires sortants	(562)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(792 967)
Régl Sommes non distribuables	44 771
<u>Capital fin de l'exercice</u>	
Montant	442 895 678
Nombre de titres	4 479 936
Nombre d'actionnaires	4 037

4- Notes sur l'état de résultat

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 927 636 DT pour le quatrième trimestre de 2013 contre 2 940 814 DT pour la même période l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 927 636	2 940 814
TOTAL	2 927 636	2 940 814

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à 2 688 079 DT contre 2 290 806 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
- Intérêts des certificats de dépôt	1 663 139	1 311 852
- Intérêts des comptes à terme	970 663	898 927
- Intérêts des billets de Trésorerie	54 277	80 027
TOTAL	2 688 079	2 290 806

4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à 853 466 DT contre 861 173 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

LIBELLE	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	731 542	738 148
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	121 924	123 025
TOTAL	853 466	861 173

4-4 Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à 141 769 DT contre 141 950 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

LIBELLE	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
- Redevance CMF	121 936	123 036
- TCL	14 039	13 079
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 549	5 548
- Charges diverses	245	287
TOTAL	141 769	141 950